

Le Petit Malécazalien

JUILLET 2019

Numéro 40

BONNES VACANCES

Le mot du maire

SOMMAIRE :

- Travaux
- Alerte Rn7
- Recensement population
- Fibre
- Tri d'Emma
- Bibliothèque
- Ecole
- Budgets
- Machéz'Halle
- Nouveau producteur
- Site de proximité
- Amélioration de l'habitat
- Broyeur
- Chiens
- Compétences
- Naissances
- Fête des classes

Bonjour à tous,

Du changement est intervenu au cœur de notre village avec les travaux de la maison Barbeys.

Nous poursuivons les échanges avec les bénévoles de la bibliothèque sur le futur aménagement.

Une nouvelle association a vu le jour pour impulser une dynamique dans le futur local des producteurs, je vous laisse découvrir le programme.

Les études pour envisager les travaux sur la station d'épuration de la Grand Place se poursuivent.

Il est évident que ces réflexions ne peuvent se mener seules. L'équipe municipale a eu à cœur d'œuvrer pour l'intérêt général et le bien être des habitants.

Je tiens d'ailleurs à remercier les conseillers et plus particulièrement mes 3 adjoints sur qui je peux compter et m'appuyer.

Autant de dossiers passionnants qui me donnent envie de poursuivre mon engagement pour les prochaines échéances municipales, tout en poursuivant le travail mené avec la communauté de commune avec une seule vocation commune :

«Ensemble, apporter des services à la population et aux communes pour développer le mieux vivre des habitants et l'attractivité de notre territoire».

Soyez sûrs de mon investissement.

Bonne lecture et profitez bien de vos vacances !

Béatrice FOURNEL



La mairie sera fermée du vendredi 26 juillet au lundi 19 août 2019 inclus.

Alerte des services de La Poste

Propriétaires de chiens : veillez à la sécurité de votre facteur !

L'an dernier, 215 facteurs ont été mordus par des chiens en Auvergne Rhône Alpes. La plupart du temps, ces morsures sont imputables à des chiens réputés gentils, qui n'avaient jamais mordu auparavant. Tous les propriétaires de chiens sont donc concernés par ce risque, qui engage leur responsabilité pénale.

Afin de permettre à votre facteur d'effectuer sa tournée en toute sécurité, la Direction Exécutive Auvergne Rhône Alpes vous remercie de veiller à la conformité de votre raccordement postal :

- ⇒ une boîte aux lettres accessibles, à l'extérieur de votre propriété (il ne faut pas que le facteur ait à passer sa main par-dessus un portail ou un grillage)
- ⇒ une sonnette en état de marche à l'extérieur de votre propriété

Quelle que soit la taille de votre chien ou son caractère, merci de veiller à ce qu'aucun contact ne soit possible entre lui et le facteur pour éviter tout accident.

Divagation de chiens

La divagation des chiens est interdite. Ils doivent être tenus en laisse sur la voie publique. L'aire de jeux pour enfants leur est donc interdite. Les aboiements répétés, continus, le jour comme la nuit sont la source la plus fréquente de litiges entre propriétaire de chien et voisinage. Les propriétaires d'animaux doivent prendre toutes les mesures à ce propos pour éviter une gêne (collier anti-aboiement, ultrason...). Cette réglementation s'applique 24 h sur 24 h.



Déjections canines



Les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts et jeux pour enfants et ce par des mesures d'hygiène publique.

Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur toute partie du domaine public communal.

En cas de non respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une amende de 1ère classe.

Nuisances sonores

Rappel : l'arrêté préfectoral du 25 juillet 1990 fixe les horaires pour les travaux de jardinage ou de bricolage réalisés par des particuliers (tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses...).

les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 30 à 19 h 30
les samedis de 9 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 19 h 00
les dimanches et jours fériés de 10 h 00 à 12 h 00.

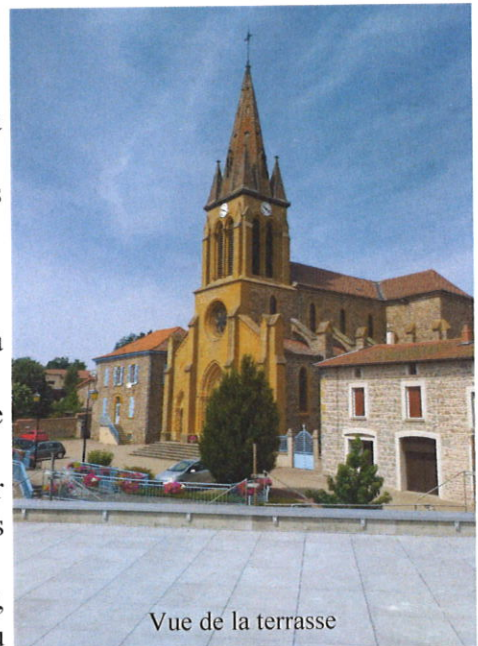
Travaux

Après les travaux de voirie réalisés cette année au mois de mars, la rénovation de la maison Barbeys se poursuit.
Les gros travaux de démolition sont terminés. Les entreprises œuvrent à présent à l'intérieur.
Tous s'activent pour que la livraison en fin d'année soit possible.

Aussi, en parallèle, nous travaillons avec les bénévoles de la bibliothèque pour penser l'aménagement de ce nouvel espace.
Merci à eux pour leur investissement et leur temps passé à la visite d'autres structures.

Une rencontre a aussi eu lieu avec les services du département pour affiner les besoins et vous accueillir dans les meilleures conditions et surtout vous donner envie de revenir.

Des devis sont demandés pour l'acquisition d'un nouveau mobilier, ce poste fera l'objet d'une demande de subvention auprès du Conseil Départemental.



Vue de la terrasse

Une mobilisation s'active également avec les producteurs des environs. A l'initiative de Machéz'Halle, l'équipe se démène pour vous proposer prochainement des produits de qualité à portée de mains.

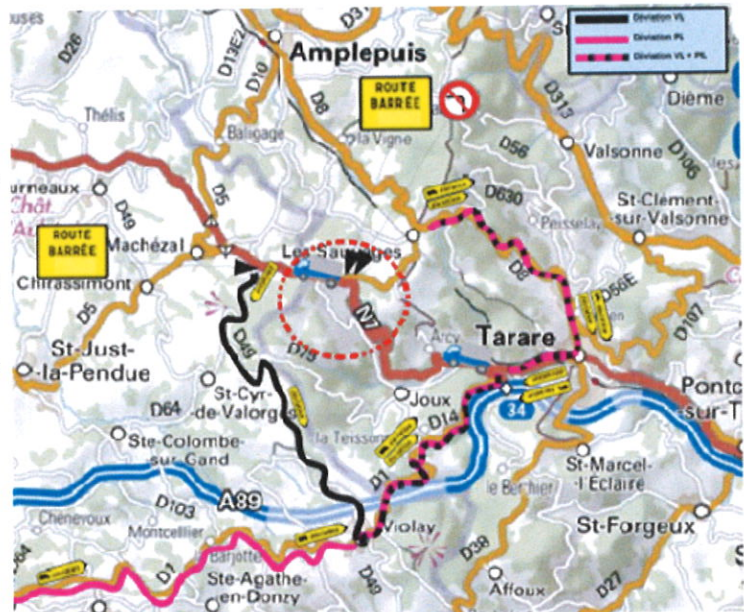
Nous vous donnons rendez vous en 2020 pour le rendu final du projet !

ALERTE TRAVAUX RN7...

Un vaste chantier de réfection de la chaussée de la RN 7 va débuter le 19 août 2019, pour une durée d'environ 3 mois, avec renouvellement des enrobés et reprise de l'adhérence. Pour ce faire, les conditions de circulation vont être perturbées et des déviations sont prévues.

2 types de balisage vont être mis en place suivant l'avancé des travaux :

- Balisage de jour avec fermeture du lundi 9 h 00 au vendredi 17 h 00
- Fermeture partielle ou totale de nuit de 21 h 00 à 6 h 00



Prenez vos précautions...

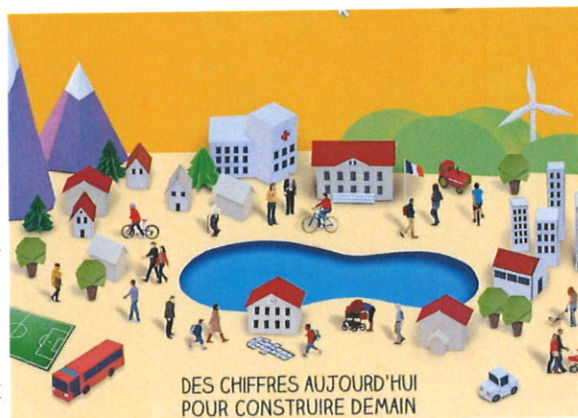
Recensement de la population

Du 16 janvier 2020 au 15 février 2020

Notre village fera parti des communes recensées.

Le recensement a lieu tous les 5 ans. Il détermine la population officielle de la commune. L'Etat verse des dotations en fonction du nombre d'habitants, ainsi il participe au budget de la commune.

La participation est rendue obligatoire par la loi et c'est avant tout un devoir civique.



Un agent recenseur passera à votre domicile afin de déposer des formulaires à remplir : logement et situation professionnelle. Ces derniers seront à compléter soit sur internet, soit à remettre à l'agent recenseur qui repassera quelques jours plus tard sur rendez-vous.

Les formulaires manuscrits seront à remplir au stylo noir ou bleu sans rature.

Les personnes, qui auront des difficultés, pourront voir directement avec l'agent recenseur.

Réunion fibre

La Copler s'est engagée avec le Siel dans le programme THD42, qui desservira l'ensemble du territoire en fibre optique d'ici 2020.

Suite aux travaux réalisés sur la commune, vous pourrez bientôt demander gratuitement votre raccordement à ce réseau.

Une réunion publique est organisée

LUNDI 30 SEPTEMBRE 2019

A 18 H 30

SALLE D'ANIMATION RURALE

CHIRASSIMONT

Tri d'Emma

Environ une tonne de vêtements, linges divers, chaussures et sacs a été collectée lors du dernier ramassage du Tri d'Emma.

L'année prochaine une nouvelle collecte aura lieu, comme c'est devenu l'habitude, en juin. Vous serez avertis par message dans les boîtes aux lettres et dans la presse. Dès le lancement de la collecte, des sacs pourront être distribués à ceux qui en feront la demande.

D'ici là, merci de mettre de côté vêtements, linge et chaussures dont vous ne voulez plus.

Bibliothèque

Une liseuse, prêtée par la Direction Départementale du Livre et du Multimédia (DDML), peut être mise à la disposition des lecteurs qui en feront la demande. Cette liseuse peut permettre de tester la lecture sur un support nouveau mais aussi d'apprendre à télécharger des livres numériques proposés en nombre sur le site de la DDML.

De même, si vous souhaitez apprendre à télécharger les livres numériques sur votre propre liseuse ou sur votre tablette, l'équipe de la bibliothèque est à votre disposition sur rendez-vous. Tél : 04 77 62 40 17.

***La bibliothèque sera fermée du 4 août 2019 au 3 septembre 2019.
Pensez à venir renouveler votre stock de livres avant cette date !***



Ecole

Comme nous vous l'avons souvent délayé dans les numéros précédents de ce bulletin, les effectifs de nos écoles sont fragilisés.

A la rentrée 2019/2020, les enfants scolarisés au sein du RPI seront au nombre de 54 répartis dans 3 classes.

Bien qu'à ce jour, nous ne soyons pas sous surveillance de la part de l'Inspection Académique, une chose est sûre, cela ne va pas durer.

Il devient donc urgent de se poser la question de la survie de nos écoles dans nos petits villages. Si nous restons dans l'attente d'une décision, nous pouvons être sûrs qu'elle nous sera défavorable.



A ce jour, je reste persuadée que nous devons prendre les devants et être force de proposition sur une organisation future et ce avant l'année prochaine.

Aussi, dès le mois de septembre, je souhaite engager une rencontre avec les communes voisines pour relancer la création d'un RPI élargi.

Nos habitudes de travail en partenariat avec Chirassimont et Fourneaux seront des bases solides à cette démarche et assurera la pérennité de cris et rires rythmant la vie dans nos villages.

J'en profite pour insister auprès des parents sur l'importance de la scolarisation des enfants dans nos petites écoles qui accueillent vos bambins dans des conditions privilégiées qui n'ont rien à envier aux autres.

Pense-bête de la rentrée... pour ne rien oublier !

Garderie :

La garderie est assurée le matin par Nathalie et le soir par Carole. Les horaires sont les suivants :

7 h 20 à 8 h 20

16 h 30 à 18 h 30

Le coût est de 1,50 € de l'heure. Toute heure commencée est due.

Les inscriptions se font au plus tard la veille auprès de Nathalie et Carole.

Cantine

Les menus sont établis avec les responsables de la cantine du sou des écoles et Carole notre cantinière.

Les repas sont élaborés sur place.

Le coût du repas est de 2,60 €.

Les inscriptions peuvent être faites à l'année, au mois, à la semaine. Toute modification doit être faite la veille ou au plus tard le matin avant 8 h 30 auprès de Carole.

Pensez à inscrire vos enfants pour la rentrée du 2 septembre 2019.

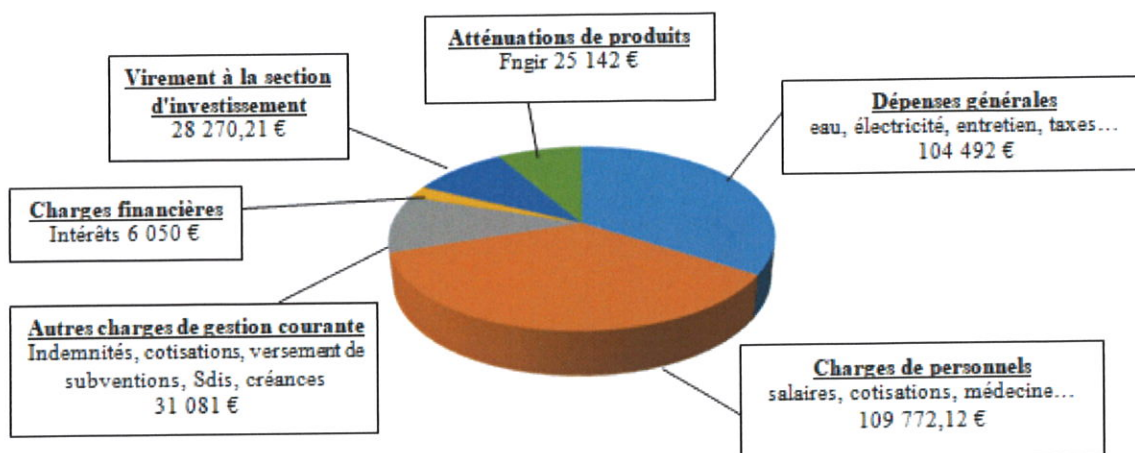
Transport scolaire

Les inscriptions pour le transport scolaire se font par internet sur le site du Conseil Départemental de la Loire. Pour bénéficier d'une réduction, l'enfant doit être inscrit avant le 31 juillet 2019, sinon une majoration de 30 € est appliquée.

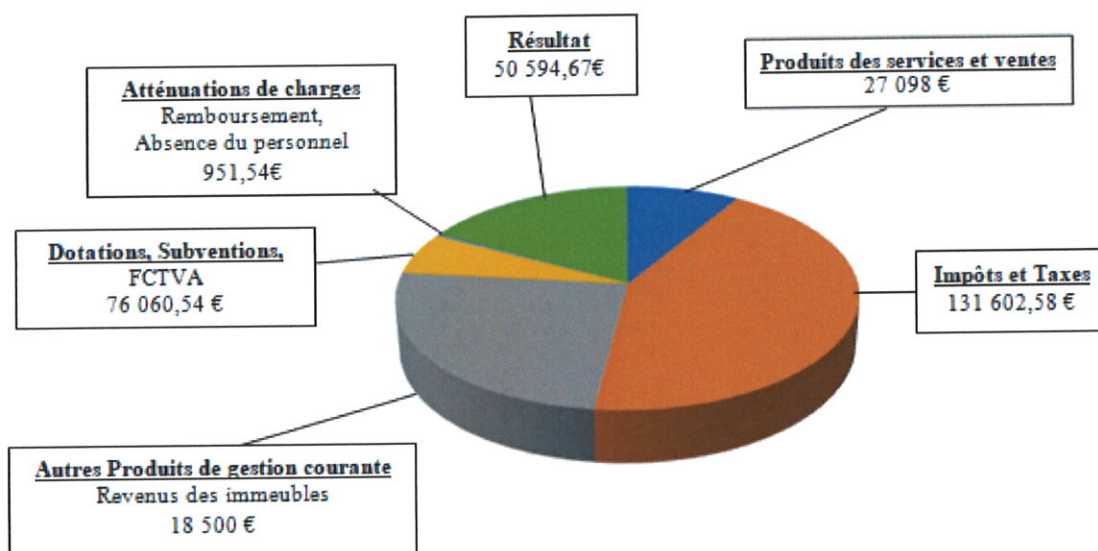
BUDGET GENERAL 2019

Fonctionnement

Dépenses



Recettes



Investissement

Le budget d'investissement s'équilibre à 554 274, 48 €. Les opérations principales de l'année 2019 sont la voirie, l'acquisition d'une nouvelle lame à neige et la maison Barbeys.
Les recettes sont les subventions, un emprunt et l'excédent de l'année dernière.

BUDGET ASSAINISSEMENT 2019

Fonctionnement	
Charges générales	8 885,42 €
Intérêts	603,66 €
Amortissements	11 910,55 €
Total Dépenses	21 399,63 €

Redevances	11 000,00 €
Amortissements	4 477,00 €
Résultat reporté	5 922,63 €
Total Recettes	21 399,63 €

Investissement	
Renouvellement équipement	44 790,07 €
Emprunt	6 021,00 €
Subvention d'équipement	4 477,00 €
Total Dépenses	55 288,07 €

Fctva	324,80 €
Amortissements	11 910,55 €
Résultat reporté	43 052,72 €
Total Recettes	55 288,07 €

Machéz'Halle

L'association Machéz'Halle a été créée pour faire connaître les producteurs, artisans locaux. Elle participera à dynamiser le village par le biais d'animation entre producteurs, artisans et adhérents. Aussi Machéz'Halle proposera des produits agricoles et artisanaux, dans le lieu de vie de la maison Barbeys au **printemps 2020**.

Il y aura surtout des produits alimentaires, qui seront composés :

Fromages	Légumes	Pâtisserie
Produits transformés	Viande	Pain
Jus de fruits	Bières	Charcuterie
Miel	Pâtes	Savons



Les produits seront vendus sur commande papier dans un premier temps, et peut être sur un site internet plus tard.

Les jours de distribution seront du lundi au jeudi de 18 h 00 à 20 h 30.

Des réunions d'informations vont être mises en place à partir de cet automne sur la commune et dans les villages alentours. Les dates seront affichées en mairie.

Si vous souhaitez me contacter par mail cathymuguet@yahoo.fr ou par téléphone 06 33 08 11 20

Nouveau producteur

Chaque vendredi de 10 h 30 à 12 h 00
Bâtiment communal
à côté de l'église

Depuis déjà quelques semaines, un nouveau stand a pris place lors de la permanence des producteurs du vendredi matin.

Les délices de Chris et Mély vous propose une gamme de produits fabriqués par des producteurs ou artisans de la Drôme et de l'Ardèche.

Jus de fruits, huile, fruits, nougat, miel... feront votre bonheur !



La ferme des saveurs du Truchet vous accueille également pour vous faire découvrir ou redécouvrir leurs produits laitiers (crème dessert, yaourts, fromages blancs ou secs...)



Chaque samedi de 11 h 00 à 12 h 00
même lieu

Le Gaec de Montceau vous ravitaillera en fromages blancs et secs.

Le Site de proximité : une équipe qui vous accueille et vous accompagne gratuitement dans vos démarches.

VOUS ETES A LA RECHERCHE D'UN EMPLOI, D'UNE FORMATION ; EMPLOYEURS, VOUS SOUHAITEZ RECRUTER

- Il propose à toute personne (demandeurs d'emploi, salariés, étudiants...) un appui de proximité pour ses démarches de recherche d'emploi et de formation
- Entreprises, collectivités, associations, particuliers employeurs, il vous propose un appui local dans les démarches de recrutement (premières informations, diffusion d'offres, recherche de candidats)

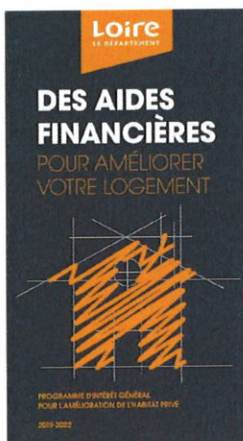
Contact : Karine GRASSET, 04 77 62 77 76 ou 06 76 72 90 67 ou k.grasset@copler.fr

VOUS AVEZ UN PROJET DE CREATION, DE REPRISE OU DE CESSIION D'ENTREPRISE

- Il accueille toute personne quel que soit le domaine d'activités (artisanale, commerciale, services....) du projet
- Il vous accompagne dans vos démarches et dans la recherche de candidats à la reprise

Contact : Corinne GAYTE, 06 60 96 24 55 ou c.gayte@sitedeproximite42.com

AMELIORATION DE L'HABITAT



Pour vous aider dans vos projets, le Département de la Loire et ses partenaires mettent en place un Programme d'Intérêt Général pour l'amélioration de l'habitat privé. Ce peut être des avantages financiers mais aussi un accompagnement personnalisé et gratuit par des professionnels qualifiés de Soliha Loire.

Les travaux concernés sont : les réductions des dépenses énergétiques (isolation, chauffage...), l'adaptation du logement à la perte d'autonomie (monte escalier, barre d'appui, aménagement d'une salle de bains...).

Il faut être propriétaire occupant et ne pas avoir commencé les travaux.

Contact : 04 77 78 39 94 ou monprojet.anah.gouv.fr

A vos jardins ! La CoPLER investit dans un broyeur à végétaux.

A Croizet sur Gand, sur le site de la déchetterie de Matard, un broyeur à végétaux a été installé afin de procéder au broyage de branches. Ce broyat peut être utilisé comme paillage naturel.

Donc, si vous avez des arbres, arbustes, massifs..., que vous désirez pailler pour réduire l'arrosage, et définitivement ne plus utiliser de désherbants, **nous vous invitons à venir vous servir sur place en fonction des stocks disponibles !**

NOUVEAU... Le broyeur est prêté gratuitement aux habitants de la CoPLER sur réservation.

Contact : Jean-Baptiste PONCEBLANC
Animateur Tri et Prévention des Déchets
Tél : 04.77.62.77.75 ou jbponceblanc@copler.fr



Rappel : Le brûlage à l'air libre de tout déchet y compris les déchets de jardin est interdit par le règlement sanitaire départemental. Les déchetteries sont à votre disposition.
Seuls les exploitants agricoles peuvent faire de l'écobuage après avoir fait une déclaration préalable en mairie.

Compétences transférées à l'intercommunalité

La loi NOTRe du 07 août 2015 a rendu les compétences eau et assainissement obligatoires pour les communautés de communes à compter du 1^{er} janvier 2020.
Néanmoins, il est possible de différer ce transfert jusqu'au 1^{er} janvier 2026.

Eau potable

Les discussions animées ont fait ressortir que la compétence eau potable, dont la gestion est déjà confiée au Syndicat Rhône Loire Nord, pourrait faire l'objet d'un transfert rapidement. Aussi le conseil communautaire du 20 juin dernier s'est prononcé favorablement, il appartient à présent aux communes de délibérer pour acter cette évolution au 1^{er} janvier 2020.

A noter que le projet de fusion du syndicat Rhône Loire Nord avec la Roannaise de l'eau doit nous encourager en ce sens afin que la Copler puisse prendre part aux décisions et porter d'une seule voix.

L'eau est une ressource précieuse qui nécessite un travail collectif et éclairé et ne doit pas être animé par des clivages politiques.

Assainissement

Le cabinet Epselia nous a accompagnés pour analyser l'opportunité d'un transfert au 1^{er} janvier 2020.

L'état des lieux a permis de constater la diversité des situations des 16 communes que ce soit sur le mode de gestion, régie ou délégation de service public, les tarifs pratiqués ou les niveaux d'investissement. Le transfert au 1^{er} janvier 2020 semble donc prématuré. Il n'en demeure pas moins qu'il nous faut là encore travailler ensemble afin de s'organiser en vue d'une gestion optimale.

Les enjeux, notamment financiers, sont nombreux : harmonisation et fixation des nouveaux tarifs, plans pluriannuels d'investissements, évaluation des charges transférées, devenir des excédents et déficits...

Le conseil municipal s'est donc positionné défavorablement à ce transfert trop précoce pour 2020.

Les études de faisabilité pour la station de la Grand Place se poursuivent avec l'aide des services du Département.

Pas de lingettes dans les WC !



Les lingettes ne sont ni recyclables, ni biodégradables. Après utilisation, ayez le bon geste jetez-les dans votre poubelle !



Les lingettes envahissent les stations d'épuration



Tarif redevance assainissement 2019

0,94 € le m³ d'eau rejetée

71 € pour la part fixe annuelle

105 € pour les maisons non branchées au réseau d'eau mais rejetant des eaux usées

1401 € pour les branchements aux réseaux

Naissances sur la commune

Un bébé a pointé le bout de son nez dans notre village.
En effet, le 12 mars 2019 à 13 h 14, est née, Saskia, Josette Dumazet Paris.
Ses parents Jean-Marie Paris et Caroline Dumazet avaient choisi notre commune pour la naissance de leur premier enfant au lieu-dit la Celetière.
La dernière naissance sur la commune remontait à 1957.

Nous avons aussi le plaisir de vous annoncer la naissance de Emma au foyer d'Emilie Côte et Romain Blauwart Rue du Vieux Bourg.



Les classes en 9

La pluie n'a pas arrêté les festivités et c'est dans une ambiance chaleureuse et conviviale que la journée s'est poursuivie.



Les classes en 0, c'est parti...

La fête des conscrits a pour objectif de se retrouver tous les 10 ans minimum, de défiler et s'amuser.
C'est une tradition qui se perpétue dans notre village depuis des décennies.
Les 17, 18 et 19 ans sont associés à cette manifestation chaque année.

Un bureau a été élu pour 2020 :

Président : Eric Bonnet-Teste
Vice-présidente : Monique Volle
Secrétaire : Jean-Christophe Lely
Trésorière : Mariette Jusselme
Vice-trésorière : Mathilde Poulard

Vous voulez participer à la fête des classes pour 2020, venez nous rejoindre. Prendre contact en mairie